



Ville de Pirae

OFFRE D'EMPLOI

Emploi : 2 Equipiers

Catégorie : D (Exécution)

Spécialité : Sécurité Civile

Grade : Sapeur

Service d'affectation : Service de la sécurité civile et publique/Bureau de la sécurité civile

Date limite de dépôt des candidatures : Mercredi 15 mai 2019 avant midi

Emploi à pourvoir à compter de : Juillet 2019

Temps de travail : Temps complet

Missions principales : Réalise des gestes techniques et met en œuvre des moyens matériels dans le cadre d'une opération de secours

Activités :

- Réaliser des interventions diverses, de protection et de lutte contre les sinistres ;
- Assister et secourir des personnes et victimes d'accidents ;
- Participer au maintien de la capacité opérationnelle ;

Profil recherché :

- Formation/Qualification obligatoire(s) : Equipier module confirmation/PSE 1 et PSE 2 à jour ;
- Formation/Qualification souhaitée(s) : Sauvetage aquatique ;
- Expérience obligatoire : au moins 1 année au poste de sapeur-pompier volontaire ;
- Bonne condition physique ;
- Faire preuve de sang-froid ;
- Avoir un fort esprit d'équipe ;
- Très grande disponibilité ;
- Respecter la déontologie professionnelle et les règles de confidentialité ;

Recrutement ouvert à :

- Tout fonctionnaire communal titulaire dans le cadre d'emploi D (Exécution) de la spécialité « Sécurité Civile »
- Tout fonctionnaire autre que communal de grade équivalent (procédure de détachement)
- Toute personne non fonctionnaire répondant au profil recherché

Rémunération : conditions statutaires

Votre dossier de candidature devra être adressé à M. Edouard FRITCH, maire de la ville de Pirae, BP 51 585 – 98 716 Pirae et devra comprendre :

- Lettre de motivation manuscrite ;
- CV avec adresse, e-mail, et numéro de téléphone personnel ;
- Copie de la carte verte et de l'attestation d'affiliation CPS ;
- Copie de l'attestation de participation à la journée d'appel à la défense pour les candidats de moins de 25 ans ;
- Acte de naissance de moins de 3 mois ;
- Copie d'une pièce d'identité ;
- Copie du permis de conduire catégorie B, du permis C (Poids lourds), du permis mer côtier ;
- Certificat médical autorisant la pratique sportive (de moins d'un mois) ou une fiche médicale d'aptitude délivrée par un médecin habilité par le haut-commissaire (à jour) ;
- Copies de l'attestation de formation "Equipier module confirmation", " PSE1 " et "PSE 2" (à jour) ;

Les dossiers de candidatures devront être déposés au bureau des Ressources humaines situé au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville avant la date limite de dépôt ci-dessous :

Mercredi 15 mai 2019 avant midi

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE